



LIVRET DES COMPÉTITIONS

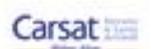
cadets à master

Eté 2022



athletisme-aura.fr

Partenaires Majeurs



Mot du Président de la CSO

Michel Claire

Ce livret estival reprend un maximum d'information concernant la réglementation et l'organisation des compétitions placées sous la responsabilité de la ligue. Les éléments ne figurant pas, comme les horaires sont diffusé sur le site de la ligue <https://athletisme-aura.fr/>, tout comme toutes autres informations ou modifications qui peuvent intervenir d'ici la compétition.

Avec le retour à une pratique plus libérée des contraintes sanitaires, nous avons apportés quelques ajustements notamment pour les quotas jurys. Nous n'avons pas repris la proposition de faire un lissage des participations sur la saison, les quotas étant spécifiques à chaque type de compétition, il est en rapport aux participations et doit faire face aux besoins nécessaires le jour dit.

Nous essayerons de maintenir notre qualité d'organisation celle-ci dépend de la préparation en amont mais aussi de votre coopération en respectant les délais et dates d'engagements des athlètes et jurys. Nos organisations sont plébiscitées par les athlètes des ligues extérieures, preuve de la qualité de nos officiels et du niveau de nos athlètes. Notre objectif est de rendre notre sport encore plus attrayant et médiatique, d'où notre partenariat avec **2track** sur quelques meeting et compétitions régionales afin de partager en temps réel avec le plus grand nombre nos épreuves.

L'athlétisme à tout à gagner d'être visible et captivant.

Bonne saison à tous.

- SOMMAIRE -

Mot du Président de la CSO	1
Sommaire	2
Epreuves-combinées	3
Marche sur Route	5
Epreuves individuelles CJES	7
Masters	11
Demi-Fond	12
Interclubs	13
Minima hommes athlètes AURA	14
Minima femmes athlètes AURA	15
Minima hommes athlètes Hors Ligue	16
Minima femmes athlètes Hors Ligue	17
Quotas de Jury/Club	18
Contact CSO	19

CHAMPIONNATS PRE-REGIONAUX D'ÉPREUVES COMBINÉES CJES VENISSIEUX (STADE DU RHONE – PARC DE PARILLY) SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 MAI 2022

Présentation Générale

Cette épreuve se déroule sur un seul site pour les 3 zones (Loire et Volcans, Vallée du Rhône et Alpes).

Les épreuves suivantes sont proposées dans le cadre du Championnat :

- Heptathlon CAF / JUF / ESF / SEF
- Decathlon CAM / JUM / ESM / SEM

Cette compétition se déroulera en même temps que les championnats AURA minimes d'Épreuves Combinées.

Il n'y aura pas de minimas d'inscription mais la compétition comme les années passées est réservée aux athlètes ayant une maîtrise des épreuves techniques en particulier la perche, les haies et le disque pour les CAM et JUM et les haies et la hauteur pour les féminines. Des minimas de barres seront mis dans le règlement.

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima
- Engagements en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 11 mai 23h59)
- La participation des masters est autorisée avec les caractéristiques de leur engins de lancer et de hauteur de haies (pas de modifications des intervalles).

Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 11 mai 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Claude MARIE - voir e-mail en fin de livret

Conditions de participation Hors Ligue

Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, entre 2021 et 2022, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et Hors Ligue» du tableau pages 16 et 17 (voir les performances par catégories).
Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 9 mai 2022
Site AURA rubrique, compétition / championnats
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).



CHAMPIONNATS AURA D'ÉPREUVES COMBINÉES CJES OYONNAX (STADE CHRISTOPHE LEMAITRE) SAMEDI 18 & DIMANCHE 19 JUIN 2022

Présentation Générale

Ce championnat AURA est ouvert aux catégories Cadets à Seniors.

Les épreuves suivantes sont proposées dans le cadre du Championnat :

- Pentathlon CAF / JUF / ESF / SEF
- Heptathlon CAM / JUM / ESM / SEM

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

1. Avoir réalisé, entre le 1er avril 2022 et le 13 juin 2022, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2022» du tableau pages 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 15 juin 23h59)

2. Ou avoir été qualifié aux Championnats de France 2021 d'épreuves combinées, sur Piste.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 15 juin 23h59)

3. Ou avoir réalisé, en 2021 (avant le 1er novembre), dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2021 et hors Ligue» du tableau p. 16 et 17 (voir les performances par catégories):

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 13 juin 2022 :

Site AURA rubrique : compétition / championnats

Conditions de participation Hors Ligue

Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, entre 2021 et 2022, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2021 et hors Ligue» du tableau pages 16 et 17 (voir les performances par catégories).

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 13 Juin 2022 Site AURA rubrique compétition / championnats

2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA (avant le mercredi 15 Juin 23h59)** en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Claude MARIE - voir e-mail en fin de livret

>> MARCHÉ SUR ROUTE <<

CHAMPIONNATS AURA 20KM MARCHÉ ET PRÉ-REGIONAUX 10KM MARCHÉ - CJES VENISSIEUX (PARC DE PARILLY) SAMÉDI 2 AVRIL 2022

Présentation Générale

- Championnat AURA du 20km Marche sur route pour les catégories JU/ES/SE.
- Championnat Pré-Régional du 10km Marche sur route pour les catégories CA/JU/ES/SE.

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima
Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 30 mars 23h59)



Conditions de participation Hors Ligue

Athlètes hors Ligue

- Pas de condition de minima
Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 30 mars 23h59)

Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 30 mars 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR - voir e-mail en fin de livret

CHAMPIONNATS AURA 10KM MARCHÉ - CJES

SAINT-ÉTIENNE

SAMEDI 11 JUIN 2022

Présentation Générale

- Championnat AURA du 10km Marche sur route pour les catégories CA/JU/ES/SE.

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima

Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 8 juin 23h59)

Conditions de participation Hors Ligue

Athlètes hors Ligue

- Pas de condition de minima

Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 8 juin 23h59)

Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 8 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition : Jean-Louis LAFLEUR - voir e-mail en fin de livret



CHAMPIONNATS VALLEE DU RHONE – OYONNAX (STADE CHRISTOPHE LEMAITRE) DIMANCHE 5 JUIN 2022

Présentation Générale

Cette compétition pré-régionale se déroule sur 3 organisations distinctes :

- La zone Vallée du Rhône à Oyonnax concerne les comités 01, 07-26 et 69.
- La compétition se déroule sur une seule journée (Dimanche uniquement)
- Pour le demi-fond seul le 1500m est au programme. Les autres épreuves figurent au programme du « Pré-régional » de demi-fond prévu le samedi 4 Juin 2022.
- Le championnat de Zone du 5000m marche sera commun au 3 zones et se déroulera sur ce site.

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima

Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 1 juin 23h59)

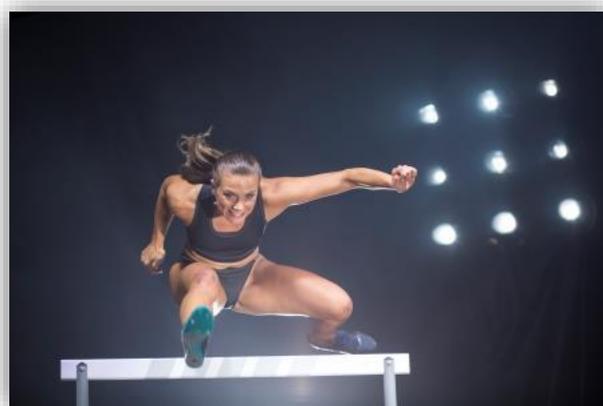
Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 1 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site AURA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Jean-Claude MARIE (Zone Vallée du Rhône), voir coordonnées en fin de livret.

Conditions de participation Hors Ligue

Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, en 2021-2022, dans une compétition officielle enregistrée sur le SIFFA les minima « 2021 et Hors Ligue » du tableau pages 16 et 17 (voir les performances par catégories) : **demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 30 mai : site athlétisme-aura.fr, rubrique : Pratiquer > calendrier/engagements.
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).



CHAMPIONNATS LOIRE ET VOLCANS – SAINT-ÉTIENNE DIMANCHE 5 JUIN 2022

Présentation Générale

Cette compétition pré-régionale se déroule sur 3 organisations distinctes :

- La zone Loire et Volcans à Saint-Etienne concerne les comités 03, 15, 42, 43 et 63.
- La compétition se déroule sur une seule journée (Dimanche uniquement).
- Pour le demi-fond seul le 1500m est au programme. Les autres épreuves figurent au programme du « Pré-régional » de demi-fond prévu le samedi 4 Juin 2022.
- Le championnat de Zone du 5000m marche sera commun au 3 zones et se déroulera à Oyonnax.

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima
Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 1 juin 23h59)

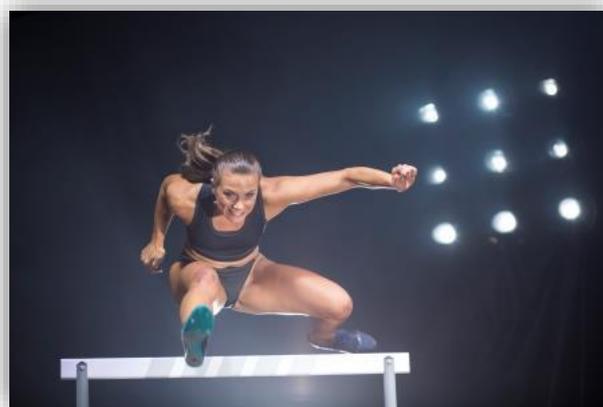
Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 1 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site AURA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE (Zone Loire et Volcans), voir coordonnées en fin de livret.

Conditions de participation Hors Ligue

Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, en 2021-2022, dans une compétition officielle enregistrée sur le SIFFA les minima « 2021 et Hors Ligue » du tableau pages 16 et 17 (voir les performances par catégories) : **demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 30 mai : site athlétisme-aura.fr, rubrique : Pratiquer > calendrier/engagements.
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).



CHAMPIONNATS ALPES – EVIAN

DIMANCHE 5 JUIN 2022

Présentation Générale

Cette compétition pré-régionale se déroule sur 3 organisations distinctes :

- La zone Alpes à Evian concerne les comités 38, 73 et 74.
- La compétition se déroule sur une seule journée (Dimanche uniquement).
- Pour le demi-fond seul le 1500m est au programme. Les autres épreuves figurent au programme du « Pré-régional » de demi-fond prévu le samedi 4 Juin 2022.
- Le championnat de Zone du 5000m marche sera commun au 3 zones et se déroulera à Oyonnax.

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima

Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 1 juin 23h59)

Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 1 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- Les permutations entre zones ne seront pas acceptées sauf dérogation pour les étudiants résidant dans une autre zone.
- Les horaires prévisionnels seront consultables sur le site AURA. Les horaires définitifs seront mis en ligne sur ce site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Patrick PENICHON (zone Alpes), voir coordonnées en fin de livret.

Conditions de participation Hors Ligue

Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, en 2021-2022, dans une compétition officielle enregistrée sur le SIFFA les minima « 2021 et Hors Ligue » du tableau pages 16 et 17 (voir les performances par catégories) : **demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 30 mai : site athlétisme-aura.fr, rubrique : Pratiquer > calendrier/engagements.
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).



CHAMPIONNATS AURA CJES – CLERMONT-FERRAND (STADE PHILIPPE MARCOMBES) SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUILLET 2022

Présentation Générale

Ce Championnat AURA concerne les catégories Cadets à Seniors et regroupe les épreuves suivantes :

Sprint/Haies : 100m, 200m, 400m, 100/110mH et 400m H

Sauts : Longueur, Triple Saut, Hauteur et Perche

Demi-Fond : 800m, 1500m, 3000m/5000m / Steeple

Lancers : Poids, Disque, Marteau et Javelot

Marche : 5000m Marche

Relais : 4x100m

Des podiums seront prévus sur chaque épreuve pour les catégories suivantes : CA / JU / ES / SE

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

1. Avoir réalisé, entre le 1er avril 2022 et le 27 juin 2022, dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA les minima «2022» du tableau pages 14 et 15 (voir les performances par catégories):

Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 29 juin 23h59)

2. Ou avoir été qualifié aux Championnats de France 2021 Estival.

Confirmation d'engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 29 juin 23h59)

3. Ou avoir réalisé, entre 2021 et 2022 (avant le 1er novembre), dans une compétition officielle enregistrée sur SIFFA, les minima «2021 et Hors Ligue» du tableau p. 16 et 17 (voir les performances par catégories) :

Demande d'engagement en ligne à compléter au plus tard le lundi 27 Juin2022 :

Site AURA rubrique compétition / championnats

Conditions de participation Hors Ligue

Athlètes hors Ligue

1. Avoir réalisé, en 2021-2022, dans une compétition officielle enregistrée sur le SIFFA les minima « 2021 et Hors Ligue » du tableau pages 16 et 17 (voir les performances par catégories) : **demande d'engagement en ligne** à compléter au plus tard le lundi 27 juin : site athlétisme-aura.fr, rubrique : Pratiquer > calendrier/engagements.
2. Acquitter sur place, le jour de la compétition, un droit de participation de 15 € par athlète (à l'ordre de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme).

Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 29 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Michel CLAIRE et Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret.

CHAMPIONNATS AURA MASTERS SAUTS/PENTALANCERS – TOURNON-SUR-RHONE SAMEDI 9 AVRIL 2022

Présentation Générale

Championnat AURA Masters de Sauts et Pentalancers

Epreuves proposées : Longueur / Hauteur / Triple-Saut / Perche / Poids / Disque / Marteau / Javelots / Marteau Lourd

- Le 5000m Marche des Championnats AURA Masters aura lieu dans le cadre du meeting de Vénissieux du 30 avril 2022.
- Les épreuves de courses des Championnats AURA Masters auront lieu dans le cadre des départementaux du Rhône le 28 et 29 mai.

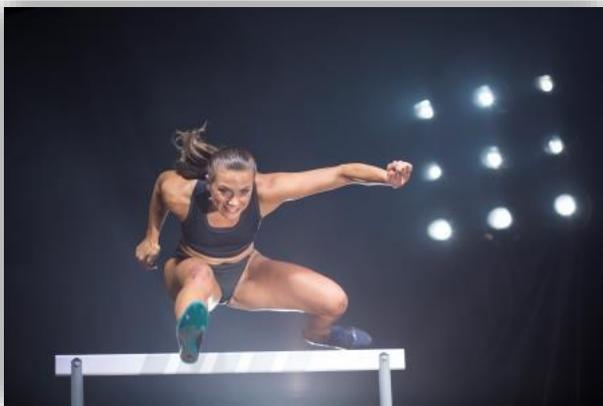
Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima :
Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 6 avril 23h59)

Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA (avant le mercredi 1 avril 23h59)** en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements)
- Contact CSO pour cette compétition Raymonde BELLEVEGU – voir coordonnées en fin de livret



CHAMPIONNATS PRE-REGIONAUX DEMI-FOND – 2 SITES PROPOSES

- **AMBILLY (STADE MUNICIPAL)**
- **MONISTROL (STADE D'ATHLE MARCHE DU VELAY ROCHEBARON)**

SAMEDI 4 JUIN 2022

Présentation Générale

Cette épreuve se déroule sur 2 sites pour les 3 zones (Loire et volcans, Vallée du Rhône, Alpes). Les engagements peuvent être faits indifféremment sur l'un ou l'autre des 2 sites quelle que soit sa zone d'appartenance.

Ce championnat est ouvert aux catégories cadettes à Masters et regroupent les épreuves suivantes :

- 800m / 3000m (CAM-CAF-JUF) / 5000m (JUM-ESM-SEM-ESF-SEF) / 2000m Steeple (CAM-CAF-JUF) / 3000m Steeple (JUM-ESM-SEM-ESF-SEF)

Conditions de participation Aura

Athlètes Ligue AURA

- Pas de condition de minima :
Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 1 juin 23h59)

Informations Complémentaires

- **Engagements en ligne du jury sur le site AURA** (avant le mercredi 1 juin 23h59) en respectant les quotas indiqués dans ce livret p.18
- L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site AURA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
- Contact CSO pour cette compétition Alain BONARDI – voir coordonnées en fin de livret

Conditions de participation Hors Ligue

Athlètes hors Ligue

- Pas de condition de minima :
Engagements en ligne sur le site AURA (avant le mercredi 1 juin 23h59)

>> INTERCLUBS (CJES) <<

1^{ER} TOUR SAMEDI 7 MAI ET DIMANCHE 8 MAI 2022

2ND TOUR SAMEDI 21 MAI ET DIMANCHE 22 MAI 2022

Présentation Générale

3 formules de composition d'équipe sont proposées :

- Nationale (mixte avec 4 athlètes par épreuve 2F + 2M) -> finales Elite, N1A, N1B, N2A
- Excellence (mixte avec 3 athlètes par épreuve 2F + 1M ou 2M + 1F)
- Honneur (mixte avec 2 athlètes par épreuve 1F + 1M)

Un 2nd Tour sera prévu le 21 et 22 Mai. Les finales suivantes seront proposées :

- Finale N2A à Roanne – 8 meilleures équipes N2 (hors équipe 2) – Dimanche 22 Mai
- Finale Excellence à Moirans – 10 meilleures équipes Excellence – Samedi 21 Mai
- Finale Est ? – Equipes N2, Excellence et Honneur souhaitant faire un 2nd Tour et n'étant pas qualifiés pour les finales N2A et Excellence
- Finale Ouest à Saint-Etienne – Equipes N2, Excellence et Honneur souhaitant faire un 2nd Tour et n'étant pas qualifiés pour les finales N2A et Excellence

Engagements

Les clubs s'engagent en début d'année sur la formule de leur choix et indiquent s'ils souhaitent le cas échéant participer à la finale régionale.

Chaque club peut engager plusieurs équipes sur une même formule ou des formules différentes

Les compositions prévisionnelles d'équipes sont faites par engagement en ligne sur le site de la ligue AURA.

- **Engagements des athlètes en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 4 mai 23h59 – pour le 1^{er} tour)
- **Engagements des athlètes en ligne sur le site AURA** (avant le mercredi 18 mai 23h59 – pour le 2nd tour)

Les modifications peuvent être effectuées sur place le jour de la compétition (cf : horaires)

Informations Complémentaires

- Les informations concernant les interclubs sont mises en ligne sur le site de la ligue et envoyées aux clubs
- Contact CSO pour cette compétition : Jacques LEONARD (voir e-mail en fin de livret).

Minima athlètes hommes Auvergne Rhône-Alpes

Saison en cours	MINIMA 2022 – ATHLETES HOMMES (Eté)			
	CAM AURA	JUM AURA	ESM AURA	SEM AURA
100m	11.74	11.64	11.34	11.34
200m	24.14	23.94	23.34	23.34
400m	54.14	53.64	52.74	52.74
800m	2.09.00	2.06.00	2.04.00	2.02.00
1500m	4.32.00	4.25.00	4.17.00	4.09.00
3000m	10.00.00	X	X	X
5000m	X	18.00.00	17.00.00	16.00.00
110m haies	16.74	17.14	16.84	16.84
400m haies	62.64	62.14	61.14	59.54
Steeple	7.40.00	12.00.00	11.00.00	11.00.00
Hauteur	1.78	1.78	1.84	1.84
Perche	3.50	3.60	3.90	4.00
Longueur	6.10	6.20	6.40	6.40
Triple-saut	12.00	12.10	12.40	12.40
Poids	11.20	10.60	11.00	11.50
Disque	33.50	32.50	31.50	34.50
Marteau	33.50	32.50	30.50	32.50
Javelot	37.50	37.50	43.50	44.50
Marche	Sans Minima	Sans Minima	29.00	29.00
Decathlon	4800pts	5000pts	5000pts	5000pts

Minima athlètes femmes Auvergne Rhône-Alpes

Saison en cours	MINIMA 2022 – ATHLETES FEMMES (Eté)			
	CAF AURA	JUF AURA	ESF AURA	SEF AURA
100m	13.24	13.24	13.14	13.14
200m	27.54	27.24	27.04	27.04
400m	64.64	64.54	63.14	63.14
800m	2.35.00	2.35.00	2.30.00	2.28.00
1500m	5.35.00	5.35.00	5.20.00	5.20.00
3000m	12.20.00	12.20.00	X	X
5000m	X	X	20.00.00	20.00.00
100m haies	17.04	17.54	17.24	17.24
400m haies	74.14	73.14	72.14	72.14
Steeple	8.35.00	8.35.00	12.00.00	12.00.00
Hauteur	1.46	1.46	1.49	1.49
Perche	2.40	2.40	2.50	2.50
Longueur	5.05	5.10	5.15	5.15
Triple-saut	10.10	10.10	10.20	10.20
Poids	9.50	8.30	8.90	8.90
Disque	26.00	26.50	28.00	28.00
Marteau	28.50	27.00	28.00	30.00
Javelot	26.50	26.50	27.50	28.50
Marche	Sans minima	Sans minima	32.00	32.00
Heptathlon	2650pts	2750pts	3000pts	3000pts

Minima athlètes hommes HORS LIGUE

Saison en cours	MINIMA N-1 – ATHLETES HOMMES (Eté)			
	CAM AURA	JUM AURA	ESM AURA	SEM AURA
100m	11.34	11.24	11.04	11.04
200m	23.04	22.74	22.44	22.44
400m	52.14	50.94	49.94	49.94
800m	2.02.14	1.57.14	1.55.14	1.55.14
1500m	4.15.14	4.09.14	4.03.14	3.56.14
3000m	9.20.00	X	X	X
5000m	X	17.00.00	16.00.00	15.00.00
110m haies	15.34	16.14	16.14	16.14
400m haies	59.44	60.24	58.14	58.14
Steeple	6.40.00	11.00.00	10.00.00	10.00.00
Hauteur	1.86	1.89	1.92	1.92
Perche	3.90	4.10	4.60	4.60
Longueur	6.50	6.55	6.85	6.85
Triple-saut	12.90	13.20	13.50	13.50
Poids	12.80	12.00	12.00	13.00
Disque	38.00	35.00	42.00	42.00
Marteau	41.00	40.00	41.00	41.00
Javelot	45.00	43.00	49.00	49.00
Marche	27.30	59.00	25.00 ou 1h50	25.00 ou 1h50
Décathlon	5400pts	5400pts	5400pts	5400pts

Minima athlètes femmes HORS LIGUE

Saison en cours	MINIMA N-1 – ATHLETES FEMMES (Eté)			
	CAF AURA	JUF AURA	ESF AURA	SEF AURA
100m	12.74	12.64	12.54	12.54
200m	26.14	25.94	25.84	25.84
400m	61.54	60.54	59.54	59.54
800m	2.22.14	2.20.14	2.19.14	2.19.14
1500m	5.04.14	5.01.14	4.58.14	4.50.14
3000m	11.00.00	11.00.00	X	X
5000m	X	X	19.00.00	19.00.00
100m haies	15.54	15.94	15.74	15.74
400m haies	69.54	67.54	65.54	65.54
Steeple	8.00.00	8.00.00	11.30.00	11.30.00
Hauteur	1.54	1.54	1.57	1.57
Perche	2.70	2.90	3.10	3.10
Longueur	5.40	5.45	5.55	5.55
Triple-saut	10.80	10.90	11.00	11.00
Poids	11.00	9.90	11.00	11.00
Disque	30.00	31.00	34.00	34.00
Marteau	36.00	35.00	38.00	38.00
Javelot	31.00	31.00	34.00	34.00
Marche	31.30	1h02'30	17.00 / 2h05	17.00 / 2h05
Heptathlon	3150pts	3200pts	3400pts	3400pts

Quotas de Jury/Club

Chaque club doit engager son jury en fonction du nombre d'athlètes inscrits.

L'inscription des jurys est **obligatoire** sur le site athletisme-aura.fr avant 23h59, le mercredi précédent la compétition. Les juges s'inscrivant sur place, ne seront pas assurés de bénéficier de la restauration.

Qualification des jurys

Pour nos compétitions régionales, il est demandé aux clubs de contribuer au déroulement et à la régularité de celles-ci en présentant un nombre minimum de juges selon un quota défini en fonction du nombre de leurs participants.

Ces juges doivent être licenciés et avoir une qualification.

Par dérogation, on admet dans le quota des juges comptant pour leur club : un juge en cours de formation si celui-ci n'est pas le seul juge de son club. Un jeune juge (catégorie minime et moins) ayant la qualification régionale ou fédérale pourra compter dans le quota club.

Les juges en formation désirant faire valider la pratique terrain doivent le signaler et s'inscrire à l'avance auprès de la commission des officiels. jousse michael@orange.fr

L'officiel logica devra veiller à ce que l'ensemble du jury soit bien répertorié et notamment précisé : juge en formation ou jeune juge dans le sous-domaine qualification de logica

Compétitions d'épreuves-combinées

- 1 à 2 athlètes >> 1 officiel
- de 3 à 4 athlètes >> 2 officiels
- de 5 à 6 athlètes >> 3 officiels
- de 7 à 8 athlètes >> 4 officiels
- 9 athlètes et plus >> 5 officiels

Compétitions de marche athlétique

- de 2 à 3 athlètes >> 1 officiel
- de 4 à 5 athlètes >> 2 officiels
- 6 athlètes et plus >> 3 officiels

Pré-Régionaux de Demi-Fond

Ne fournissent des officiels que les clubs sur la zone d'accueil

- de 2 à 7 athlètes >> 1 officiel
- 8 athlètes et plus >> 2 officiels

Championnats Régionaux Individuels

- de 3 à 8 athlètes >> 1 officiel
- de 9 à 18 athlètes >> 2 officiels
- de 19 à 29 athlètes >> 3 officiels
- 30 athlètes et plus >> 4 officiels

Championnats de zone

- de 2 à 7 athlètes >> 1 officiel
- de 8 à 16 athlètes >> 2 officiels
- de 17 à 27 athlètes >> 3 officiels
- de 28 à 40 athlètes >> 4 officiels
- 41 athlètes et plus >> 5 officiels

>> CONTACTS CSO <<

Nom	Prénom	Fonction	Tel	Email
CLAIRE	Michel	Président CSO	06 20 97 09 80	michelclaireyz@gmail.com
LOIRAT	Fabien	Assistant Compétition	06 31 19 69 19	fabien.loirat@athlelara.com
BONARDI	Alain	CTS	06 76 06 66 93	alain-bonardi@wanadoo.fr
LAURON	Thierry	CT Compétition	06 62 54 15 27	thierry.lauron@athlelara.com
MARIE	Jean-Claude	Resp. Epreuves Combinées	06 21 06 39 40	mariehardy2@wanadoo.fr
LEONARD	Jacques	Resp. Interclubs	06 84 14 39 85	j.leonard@wanadoo.fr
PENICHON	Patrick	Resp. Alpes	06 67 09 38 21	penichon.patrick2@wanadoo.fr
LAFLEUR	Jean-Louis	Resp. Marche	06 71 84 50 86	famille.lafleur@orange.fr
BELLEVEGUE	Raymonde	Resp. Masters	06 31 62 71 28	raybellevegue@wanadoo.fr

>> INFORMATIONS CSO <<

En cas de problème lié à une organisation (ex : conditions météorologiques perturbant les déplacements ou l'organisation de l'épreuve), la CSO AURA indiquera sur **le site AURA** les adaptations proposées pour les qualifications et engagements aux épreuves qui en découlent.

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraîneurs et athlètes :

- de respecter les délais d'inscription qui sont toujours fixés au mercredi 23h59, ceux-ci permettent de réajuster les horaires de façon définitive pour mise en ligne le jeudi 14h00.
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury, ces derniers sont prévus d'officier sur la totalité de la journée concernée.
- La participation des masters est autorisée en toutes catégories avec les caractéristiques de leur engin de lancer et de hauteur de haies (pas de modifications des intervalles).

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la courside ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Les installations sportives et annexes doivent être restituées propres à la fin de la compétition. Les juges doivent retirer les marques au sol, ramener le matériel utilisé (starting-block, planches d'appel, barres, toises, etc... En cas de bris ou de détérioration de matériel le signaler au juge-arbitre qui le mentionnera dans son rapport.

Chaque athlète, coach, juge et dirigeant doivent veiller à respecter les installations mise à disposition (tribunes, piste, ...) ne pas laisser de déchets, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs ...